

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26061185

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DE LIEGE, DIVISION ARLON

04 MAI 2026

Greffe

N° d'entreprise : **0729 610 739**

Nom

(en entier) : **IDELUX Environnement**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Drève de l'Arc-en-Ciel 98 à 6700 ARLON**

Objet de l'acte : Remplacement d'un administrateur démissionnaire

Réuni le 6 février 2026, le Conseil d'administration a arrêté la décision suivante :

Exposé

Monsieur André Hubert DENIS, administrateur (Les Engagés) au sein d'IDELUX Environnement a démissionné de son mandat de conseiller communal à la Commune de Malmedy. Cette démission a été actée par le conseil communal de Malmedy le 16 décembre 2025 et met, de facto, un terme à ses fonctions au sein de l'Intercommunale.

Sur décision du Conseil communal de Malmedy du 16 décembre 2025, la candidature de M. Claude BRUHL, Conseiller communal (Les Engagés) à Malmedy est présentée pour lui succéder.

Les délibérations du Conseil communal sont jointes en annexes des textes de travail.

Sur ces motifs,

Sur proposition du Conseil communal de Malmedy, le Conseil d'administration désigne, à l'unanimité, Monsieur Claude BRUHL, conseiller communal à Malmedy pour remplacer Monsieur André Hubert DENIS, administrateur (Les Engagés) démissionnaire.

Conformément à l'article 36 des statuts de l'intercommunale, le remplaçant poursuit le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée générale de l'association la plus proche, qui pourvoit au remplacement définitif en conformité avec les règles définies à l'article 35 des statuts.

Pour extrait conforme,

Isabelle MICHEL
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2026 - Annexes du Moniteur belge